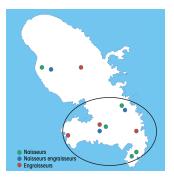


Martiniaue



SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC ACHAT EN MARTINIQUE

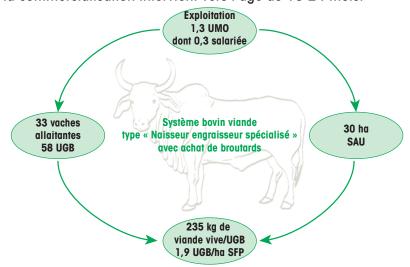
Actualisation conjoncture économique 2020



Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de son fonctionnement, tel qu'il peut exister sur le terrain, et qui représente des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Il est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain.

Système naisseur-engraisseur avec achat de veaux sevrés âgés de 6 à 9 mois pour compléter les lots d'engraissement. La reproduction est réalisée avec un taureau de race bouchère

sur des femelles Brahman ou croisées. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit en stabulation avec une complémentation en concentré. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-24 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2020

Conjoncture 2020	Prix 971	Prix 972	Prix 973	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	500	420	520	300
Carburant gazole (€ TTC/I)	1,19	1,16	1,29	1,26
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,1	5,0	3,6

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale









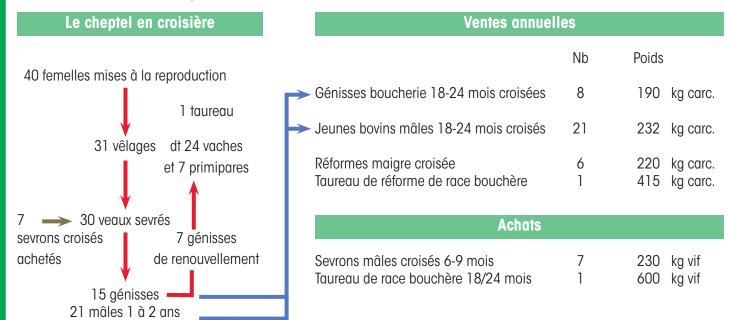


LE TROUPEAU VIANDE

33 vaches allaitantes croisées ou Brahman et 7 broutards de complément

58 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue avec des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race Brahman ou bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-24 mois à un poids carcasse d'environ 230 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement.

Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	470 jours
UGB viande/vache allaitante	1,75
Production Brute de Viande Vive	13 525 kg vifs
soit	235 kg vifs/UGB

^{*}Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction. la : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, grâce à un pâturage tournant sur des savanes améliorées (bracharia, digitaria...). La pousse de l'herbe est maximale sur la période dite d'hivernage (second semestre de l'année). Elle est normalement ralentie pendant la période dite de carême (premier trimestre). En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter des fourrages ou d'irriguer ses parcelles s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement sont logés en stabulation. Ils reçoivent une ration journalière d'enrubannage et une complémentation à base de concentrés du commerce auxquels peuvent s'ajouter des coproduits (comme la banane), pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	30 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP/an	450 kg vifs
Chargement corrigé	1,9 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	21,51
soit	375 kg/UGB





RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

D 4!	£:1	D 4 - I	- 1 I (£) £	-1-114-1-
Regime	riscai :	Reel	simplifie	obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	92 786 €	CHARGES		51 977 €
Bovins viande (94 % PB)	87 122	Charges opérationnelles	(16 % PB)	15 037
Ventes	47 325	Troupeau	210 €/UGB	12 047
21 Jeunes bovins 18-24 mois finis 79x39 (445 kgv - 1 411 €)	29 631	(58 UGB bovins viande) Concentrés	158 €/UGB	9 088
8 Génisses boucherie 18-24 mois 79x39 (365 kgv - 1 158 €)	9 264	Frais vétérinaires	47 €/UGB	2 708
6 Vaches réforme race 39 (440 kgv - 990 €)	5 940	Frais d'élevage	4 €/UGB	251
1 Taureaux de réforme race 79 (830 kgv - 2 490 €)	2 490	Surfaces fourragères	99 €/ha	2 990
Achats d'animaux	-12 575	(30 ha SFP : dont 30 ha SH)		
1 Reproducteurs 18 à 24 mois race 79 (600 kgv - 7 500 €)	-7 500	Engrais et amendements Fournitures pour fourrages	64 €/ha 33 €/ha	1 932 1 014
7 Broutards mâles 79x39 (230 kgv - 725 €)	-5 075	Produits de défense végétaux	1 €/ha	44
Aides	52 372			
Aide au produit : 8 127 kgc à 1,83 €	14 872			
Aide Maintien Chep. Allaitant : 52 têtes à 250,00 €	13 000			
Bonus Naisseur-Engraisseur : 8 127 kgc à 1,10 €	8 940			
Aide à la productivité (veaux) : 30 têtes à 200,00 €	6 000			
Prime abat. gros bovins base : 36 têtes à 130,00 €	4 680			
Complément PAB gros bovins : 28 têtes à 120,71 €	3 380			
Aide import. animaux vivants	1 500			
Surface fourragère (2 % PB)	1 839			
Ventes	1 839			
Vente de fourrages	1 839			
Produits non affectables (4 % PB)	3 825			
Aides	3 825			
Indemnité compens handicap : 30 ha à 127,50 €	3 825	Charges de structure	(40 % PB)	36 940
		(hors amortissements et frais financiers)	,	
		Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	222 €/ha SAU	6 728
		Foncier	138 €/ha SAU	4 179
		Matériel	593 €/ha SAU	17 969
		Bâtiments et installations	2 €/ha SAU	58
		Autres charges	264 €/ha SAU	8 006
		EXCEDENT BRUT (4	4 % PB)	40 809 €
	J	D'EXPLOITATION 40 80	09 €/UMO (1 UMO	exploitant)
		*		
Annuités (13 % EBE)	5 451 €	Amortissement		6 126 €
Frais financiers court terme (CT)	1 153 €	Frais financiers (LMT et CT)		1 977 €
		·		
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT	34 205 €	RESULTAT COURANT (3	5 % PB)	32 706 €
ET L'AUTOFINANCEMENT 34 205 €/UN	MO	32	706 €/UMO	

Frais financiers court terme (CT)	1 153 €) (Frais financiers (Li	WI et CI)	19// €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT 34 ET L'AUTOFINANCEMENT 34 205 €/UMO	4 205 € RESULTAT COURA	ANT (35 % PB) 32 706 €/UMO	32 706 €
Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	2 696	1 515	2 904
Charges opérationnelles	456	262	501
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	2 240	1 255	2 403

PREMIÈRE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2021

Avec l'évolution de 5 postes (aliment, engrais, carburant, prix de vente des bovins, aides)

La projection en conjoncture 2021 laisse entrevoir une dégradation de l'EBE de 8 %. Les charges augmentent de 1 450 € et les aides diminuent de 3 010 €. Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 14 % du résultat courant.

FIIA ZUZU	FIIA ZUZI	Lvolulion
420	440	+ 5 %
515	586	+ 14 %
1,16	1,34	+ 16 %
6,1	6,1	=
1,83	1,83	=
1,10	0,73	- 34 %
	420 515 1,16 6,1 1,83	420 440 515 586 1,16 1,34 6,1 6,1 1,83 1,83



EBE: Excédent Brut d'Exploitation; VA: Vache Allaitante; MAT: Matière Azotée Totale

Prix 2020 Prix 2021 Évolution

COÛT DE PRODUCTION 2020 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

La méthode de calcul du coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Elle permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Aux charges courantes (intrants, services,...) et amortissements (dépréciations des équipements et bâtiments) sont ajoutées des charges dites « supplétives ». Ces charges supplétives visent à rémunérer certains facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par les exploitants à l'atelier de production. Dans ce cadre, le travail familial est rémunéré à hauteur de 1,5 SMIC / UMO. Ces charges sont extracomptables car elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat des exploitations, c'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer.

Productivité

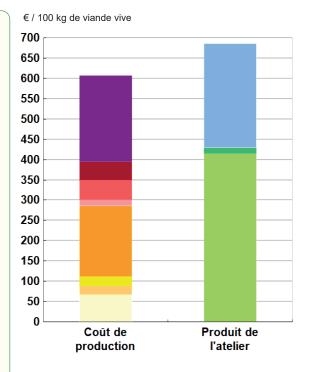
Production brute de viande vive (kgvv) 13 525

Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO) 1,30

Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO) 10 404



€ / 100 kg de viande vive Coût de production total 607 Travail 212 Foncier et capital 46 Frais divers de gestion 49 Bâtiments et installations 15 Mécanisation 175 Frais d'élevage 22 Approvisionnements des surfaces 22 Alimentation des animaux 67 € / 100 kg de viande vive Produit total 686 Produit viande 257 Autres produits 14 Aides 416



En conjoncture 2020, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération de la main-d'œuvre familiale à hauteur de 2,24 SMIC/UMO.**

Document édité par l'Institut de l'Élevage 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achevé d'imprimer en Avril 2022 ISBN: 978-2-7148-0208-8

Avril 2022 - Référence Idele : 0022 602 007

Réalisation : Corinne MAIGRET

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, CODEM,

Sélection Créole

Ont contribué à ce dossier :

Frédéric MARIE – CODEM – Tél : 06 96 21 39 92 Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56

Laurent FRANCIETTE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75

Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95

Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84

Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29

Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – Tél : 06 23 70 33 17

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.















